



PRÉFET DE LA MARNE

CABINET DU PREFET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL REGIONAL  
DES AFFAIRES CIVILES ET ÉCONOMIQUES DE DÉFENSE  
ET DE LA PROTECTION CIVILE

N° DPC/2015/A5

**ARRETE PREFECTORAL RELATIF A  
L'INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES DE BIENS IMMOBILIERS  
SUR LES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES MAJEURS**

**COMMUNE de SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE**

**LE PREFET de la REGION CHAMPAGNE-ARDENNE  
PREFET de la MARNE**

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L 125-5 et R 125-23 à R 125-27 ;

VU le décret n° 2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs ;

VU le décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010, relatif à la prévention des risques ;

VU le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010, portant délimitation des zones de sismicité du territoire français.

VU l'arrêté préfectoral n°DPC/2014/118 du 17 décembre 2014 relatif à la liste des communes où s'applique l'article L 125-5 du code de l'environnement ;

Sur proposition de Madame la sous-préfète, Directrice de cabinet;

**ARRETE**

**Article 1**

Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs, n° DPC/2015/03 du 26 janvier 2015, concernant la commune de Saint-Etienne-au-Temple.

.../...

### Article 2

Les éléments nécessaires à l'information sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés dans la commune de Saint-Etienne-au-Temple sont consignés dans le dossier communal d'information annexé au présent arrêté.

Ces informations sont mises à jour au regard des conditions entraînant l'obligation d'annexer un état des risques naturels, miniers et technologiques, en application du code de l'environnement.

### Article 3

Le dossier communal d'information comprend :

- la liste des risques naturels, miniers prévisibles et des risques technologiques à prendre en compte,
- la délimitation des zones exposées,
- la nature et l'intensité des risques dans chacune des zones exposées,
- les documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer.

Ce dossier et les documents de référence attachés sont librement consultables en préfecture (SIRACEDPC - 1, rue de Jessaint à Châlons-en-Champagne), mairie de Saint-Etienne-au-Temple et librement téléchargeables sur le site Internet de l'Etat dans la Marne à l'adresse suivante : <http://www.marne.gouv.fr>

### Article 4

Une copie du présent arrêté et du dossier communal d'information sera adressée à madame le maire de la commune de Saint-Etienne-au-Temple et à la chambre départementale des notaires.

Il sera affiché en mairie, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Marne et mis en ligne sur le site Internet de l'Etat dans la Marne.

### Article 5

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne (25, rue du Lycée - 51036 Châlons en Champagne cedex).

### Article 6

M. le secrétaire général de la préfecture de la Marne, Mme la sous-préfète, directrice de cabinet, les chefs de service régionaux et départementaux et Mme le maire de la commune de Saint-Etienne-au-Temple sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Châlons-en-Champagne, le 24 MARS 2015

Pour le Préfet,  
La sous-Préfète, Directrice de Cabinet



Corinne SIMON



Préfecture de la MARNE

**Commune de SAINT-ETIENNE-AU-TEMPLE**

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n° DPC/2015/15

du

24 MARS 2015

mis à jour le

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

\_\_\_\_\_ Consultable sur Internet

\_\_\_\_\_ Consultable sur Internet

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

\_\_\_\_\_ Consultable sur Internet

\_\_\_\_\_ Consultable sur Internet

**4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui  non

**Approuvé** date 11 décembre 2014 effet - Thermique  
- surpression

**Approuvé** date 19 février 2015 effet - Thermique  
- surpression

Les documents de référence sont :

Arrêté n° DPC/2015/03 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques sur la commune de Saint-Etienne-au-Temple autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI). Consultable sur Internet

Arrêté n° DPC/2015/15 portant approbation du plan de prévention des risques technologiques sur la commune de Saint-Etienne-au-Temple autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI). Consultable sur Internet

**4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité 

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	Zone 1

X

pièces jointes

**5. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus.

**Cartographie du périmètre d'étude du PPRt du Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI) sur la commune de Dampierre-au-Temple**

**Cartographie du périmètre d'étude du PPRt du Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI) sur la commune de L'Epine**

**6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date 24 MARS 2015

Le préfet de département  
Pour le Préfet  
la Directrice de Cabinet

  
Corinne SIMON

Extrait du dossier communal relatif à  
l'information des acquéreurs et locataires  
de biens immobiliers sur les risques  
naturels, miniers et technologiques  
majeurs

Fiche descriptive du risque

PERIMETRE DE LA ZONE D'ETUDE  
DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES  
AUTOUR DES INSTALLATIONS DU DEPOT  
D'HYDROCARBURES DU SERVICE NATIONAL DES  
OLEODUCS INTERALLIES (SNOI)

Par arrêté ministériel du 11 décembre 2014, un plan de prévention des risques technologiques a été approuvé autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI) à Saint-Etienne-au-Temple, sur tout ou partie du territoire de ces communes potentiellement exposées à des phénomènes dangereux, générés par les installations de la société précitée pouvant entraîner des effets sur la santé et la sécurité publique.

Le territoire inclus dans le périmètre d'étude est susceptible d'être impacté par des effets thermiques<sup>1</sup> et de surpression.

---

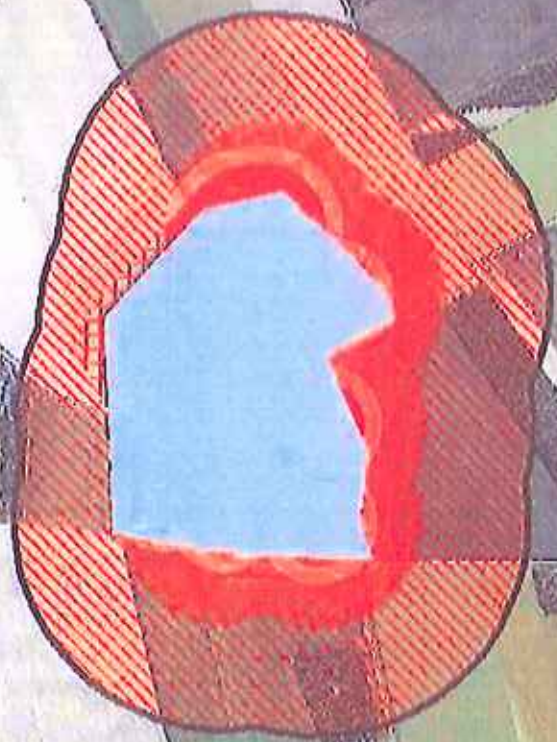
<sup>1</sup> incendie



Plan de Prévention des Risques Technologiques  
CARTE DE ZONAGE REGLEMENTAIRE  
SNOI DAMPIERRE AU TEMPLE



Service Sécurité  
Prévention des Risques  
Naturels Technologiques  
Routiers



Légende

	R1
	R2
	r1
	r2
	r3
	S

Echelle: 1 / 10 000



# Plan de Prévention des Risques Technologiques CARTE DES ENJEUX SNOI DAMPIERRE AU TEMPLE

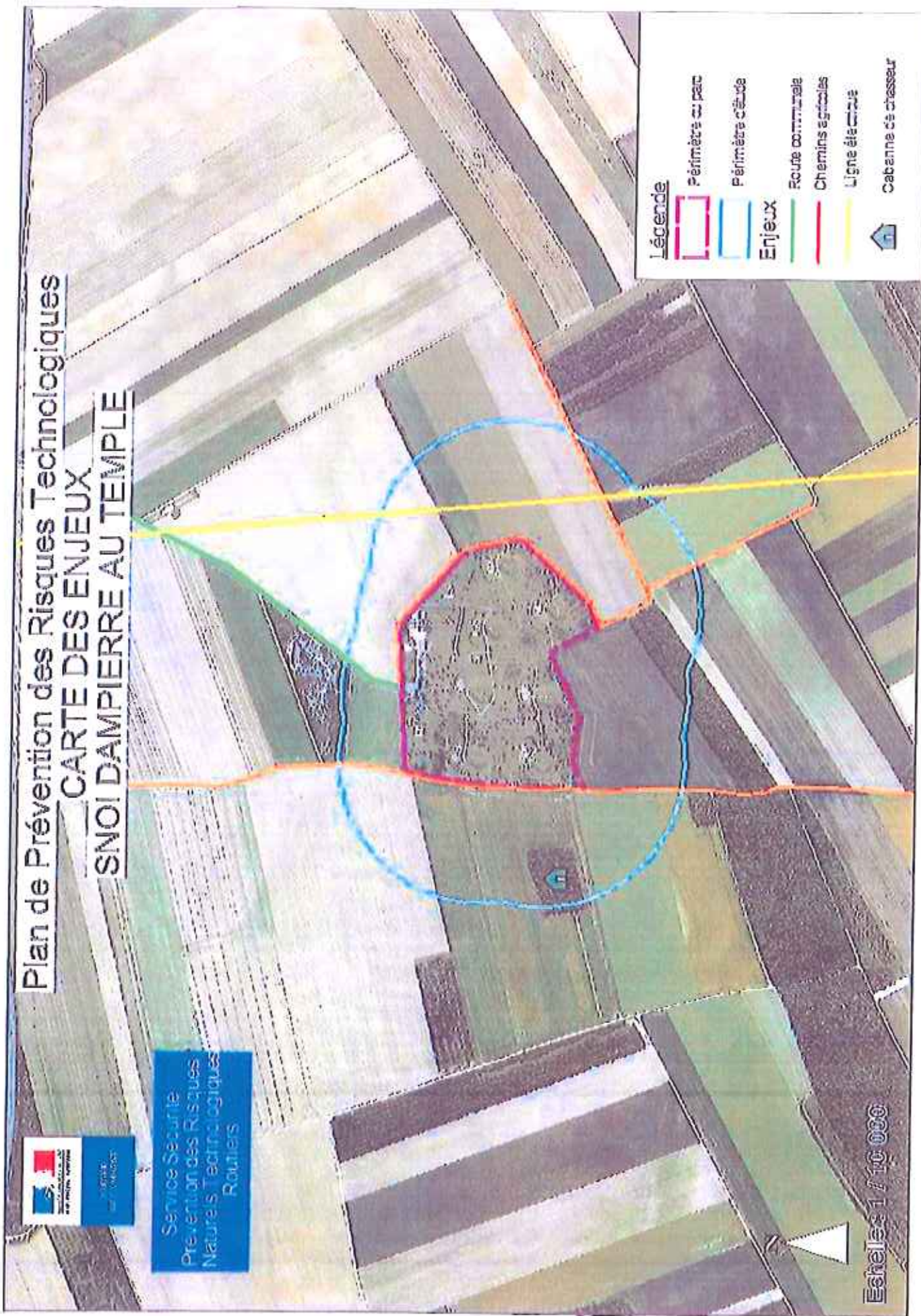


Service Sécurité  
Prévention des Risques  
Naturels Technologiques  
Routers

## Légende

- Périmètre du parc
- Périmètre cède
- Enjeux
- Route communale
- Chemins agricoles
- Ligne électrique
- Cabanne de chasseur

Echelle 1 / 10 000

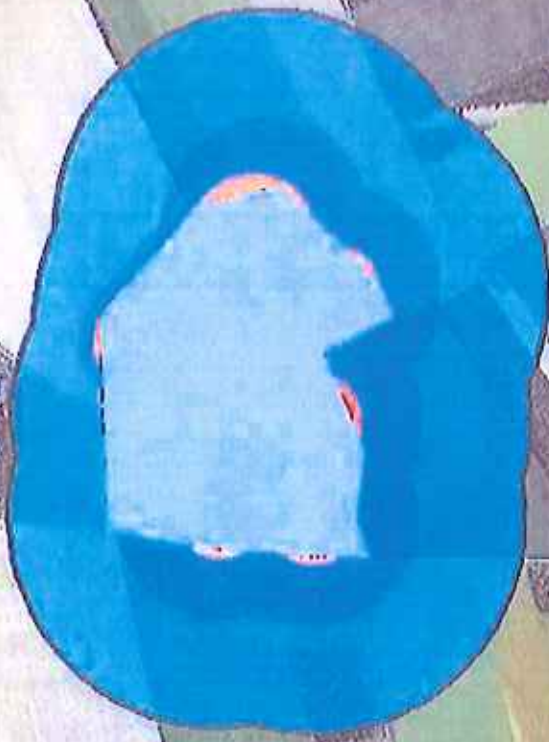




# Plan de Prévention des Risques Technologiques CARTE DE ZONAGE BRUT SNOI DAMPIERRE AU TEMPLE



Service Sécurité  
Prévention des Risques  
Naturels Technologiques  
Routiers



## Légende

Zonage brut

Interdiction stricte

Interdiction avec aménagements possibles

Autorisation avec prescriptions

Autorisation sous condition

Périmètre du parc

Périmètre d'étude du PPR

Echelle: 1 / 10 000



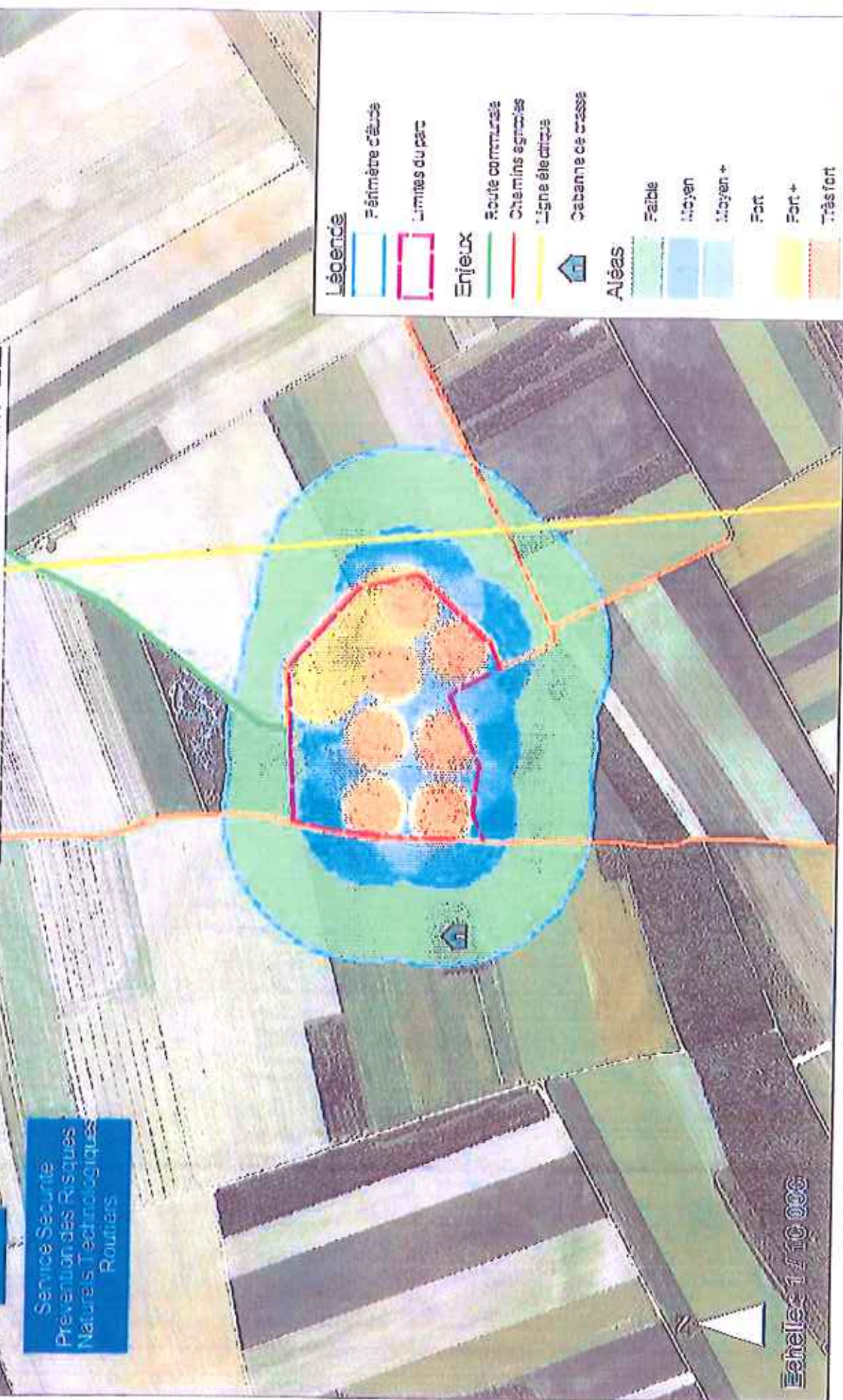
# Plan de Prévention des Risques Technologiques

## CARTE DE SUPERPOSITION DES ALEAS ET DES ENJEUX

### SNOI DAMPIERRE AU TEMPLE



Service Sécurité  
Prévention des Risques  
Naturels Technologiques  
Routiers



Légende	
	Périphérie d'étude
	Limites du parc
Enjeux	
	Route communale
	Chemins agricoles
	Ligne électrique
	Cabanne de crasse
Aleas	
	Faible
	Moyen
	Moyen +
	Fort
	Fort +
	Très fort

Echelle 1 / 10 000



Extrait du dossier communal relatif à  
l'information des acquéreurs et locataires  
de biens immobiliers sur les risques  
naturels, miniers et technologiques  
majeurs

Fiche descriptive du risque

PERIMETRE DE LA ZONE D'ETUDE  
DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES  
AUTOUR DES INSTALLATIONS DU DEPOT  
D'HYDROCARBURES DU SERVICE NATIONAL DES  
OLEODUCS INTERALLIES (SNOI)

Par arrêté ministériel du 19 février 2015, un plan de prévention des risques technologiques a été approuvé autour des installations du dépôt d'hydrocarbures du Service National des Oléoducs Interalliés (SNOI) à L'Epine et Saint-Etienne-au-Temple, sur tout ou partie du territoire de ces communes potentiellement exposées à des phénomènes dangereux, générés par les installations de la société précitée pouvant entraîner des effets sur la santé et la sécurité publique.

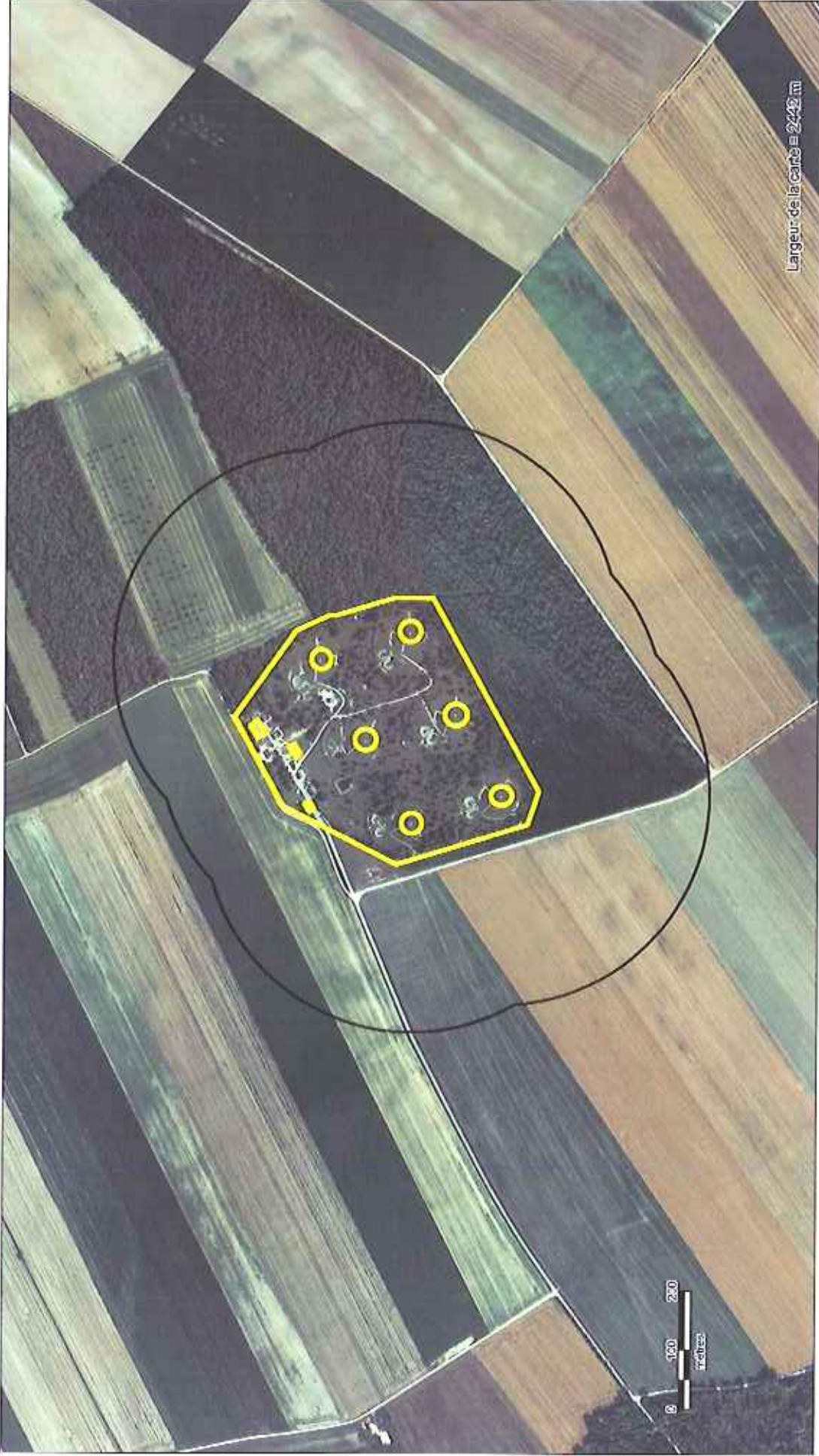
Le territoire inclus dans le périmètre d'étude est susceptible d'être impacté par des effets thermiques<sup>1</sup> et de surpression.

---

<sup>1</sup> incendie



## PPRT de L'Epine - Marne (SNOI CHALONS E) Enveloppe des effets à cinétique rapide potentiels



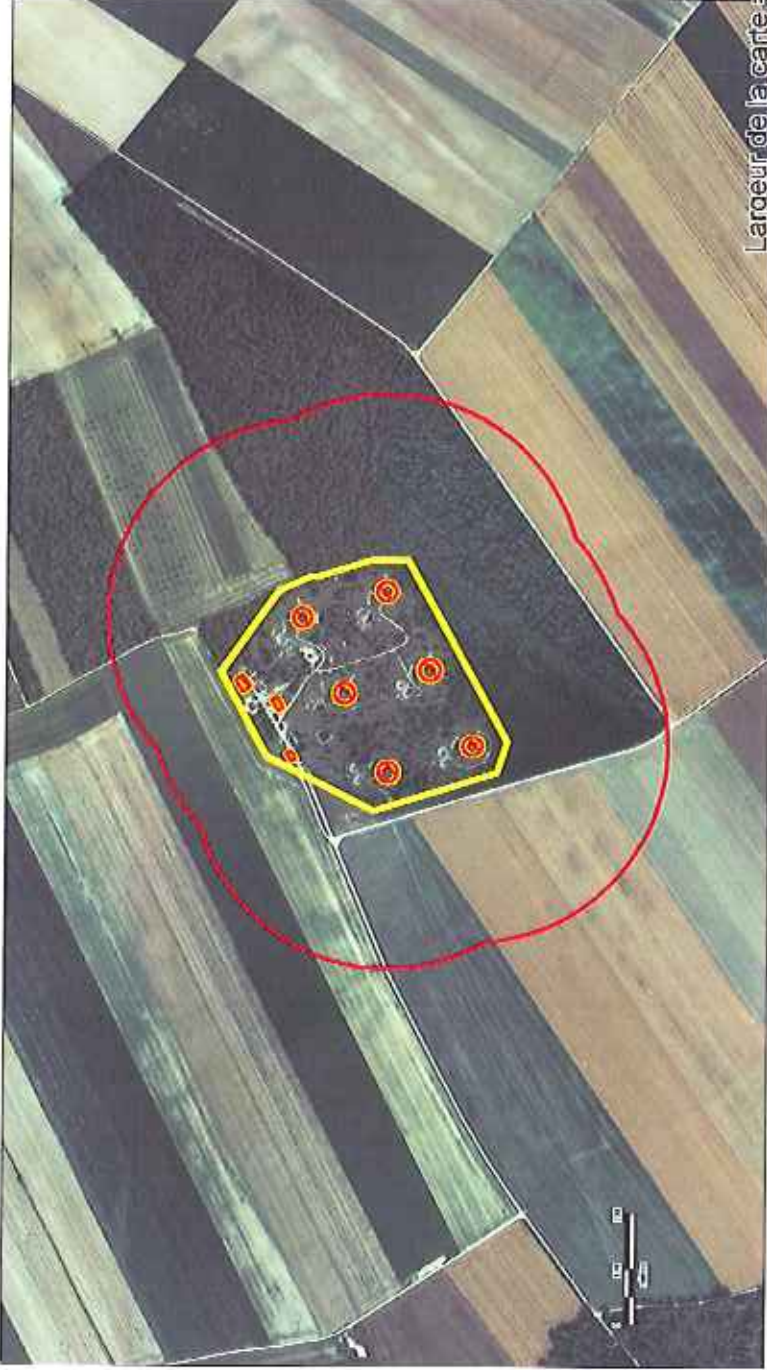
Sources: Etude de dangers

Rédaction/Édition: CGA-LCL, Jacques Francis - 17/09/2013 - MAPINFO® V 9.5 - SIGALEA® V 3.2.014 - ©INERIS 2010





# PPRT de L'Epine - Marne (SNOI CHALONS E) Périmètre d'étude



Sources: Etude de dangers

Rédaction/Édition: CGA-LCL Jacques Francis - 17/09/2013 - MAPINFO® V 9.5 - SIGALEA® V 3.2.014 - ©INERIS 2010